

**6 Société et Culture**

Justice/Chambre nationale des huissiers de justice (CNHJ)

**Ouverture ce matin du premier colloque des huissiers de justice africains**

E. NDONG-ASSEKO

Libreville/Gabon

Plusieurs formations thématiques seront dispensées par d'éminents juristes dont ceux de l'Ecole régionale supérieure de la magistrature de Porto-Novo (Bénin), de la Cour commune de justice et d'arbitrage d'Abidjan et des juridictions gabonaises.

C'EST ce jeudi 9 mai que s'ouvre à Libreville (à l'amphithéâtre du ministère de l'Économie), sous le haut patronage du Premier ministre, Julien Nkoghe-Bekalé, et l'égide du ministère de la Justice et de l'Union africaine des huissiers de justice (UAHJ), le premier colloque des huissiers de justice africains. Organisées par la Chambre nationale des huissiers de justice (CNHJ), avec l'appui scientifique de l'Ecole ré-



Photo : Antoine Essone Ndong

Le ministre d'Etat à la Justice, Edgard Anicet Mboumbou-Miyakou (d), recevant hier la délégation de l'Union africaine des huissiers de justice.

gionale supérieure de la magistrature de Porto-Novo (Bénin), ces assises auront pour thème principal " L'exécution des titres exécutoires en Afrique : l'apport de l'harmonisation du statut de l'huissier de Justice".

A ce thème central viendront se greffer d'autres sous-thèmes tels que "La formule exécutoire et la réquisition de la force publique" ; "L'huissier de justice africain face au nouveau Droit des affaires Ohada" et "Les huissiers de

justice face aux violences au cours des temps", qui seront autant de formations dispensées à l'occasion de ces assises. Le panel des formateurs venus d'ailleurs sera renforcé par des personnes ressources nationales dont

la plupart sont issues des juridictions de Libreville. Depuis plusieurs mois, la CNHJ est à pied d'œuvre pour la réussite de cet événement, qui verra donc la participation des praticiens du droit des autres pays, aux côtés de leurs ho-

mologues gabonais. Le ministre d'Etat, ministre de la Justice, Garde des Sceaux chargé des Droits humains, Edgard Anicet Mboumbou-Miyakou, a marqué toute l'attention qu'il accorde à ce rendez-vous du donner et du recevoir, en s'enquérant auprès du président de la CNHJ, Me Florentin Mba-Menié qu'il a reçu en audience, de tous les détails de son déroulement. Hier, il a également accordé une audience à la délégation composée des experts de l'UAHJ, de l'Ecole régionale supérieure de la magistrature de Porto-Novo et de la Cour commune de justice et d'arbitrage d'Abidjan (CCJA), venus prendre une part active aux travaux de ce colloque. C'est lors des récents travaux de l'UAHJ de Kigali au Rwanda que le Gabon a été désigné pour abriter ce premier colloque des huissiers de justice africains.

**Petit angle**

**Quid de l'huissier de justice ?**

E. N.-A.

Libreville/Gabon

CONSEILLER, médiateur, juge de paix, l'huissier de justice est un Officier ministériel chargé de signifier les actes de procédures et de mettre à exécution les décisions de justice et les actes authentiques ayant

force exécutoire. Être Officier ministériel, c'est occuper une place précise dans l'Ordre judiciaire. A ce titre, il dispose du monopole de certains actes conféré par la loi. C'est ainsi qu'il est seul compétent pour signifier et exécuter les décisions rendues par les tribunaux et les cours. Mais avant toute

procédure, l'huissier délivre les convocations en justice : les « assignations » en matière civile et « citation » en matière pénale, et met en œuvre certaines procédures d'exécution forcée. Fort d'une formation juridique généraliste, l'huissier est un juriste à part entière compétent pour conseiller les particuliers

comme les entreprises dans divers domaines. L'une de ses principales missions consiste à rechercher des solutions aux litiges entre créanciers et débiteurs. Ainsi, par exemple, lorsqu'une personne se trouve dans l'impossibilité de régler sa dette à une autre, il peut notamment établir un plan de rem-

boursement accepté d'un commun accord par le créancier et le débiteur. « Nous jouons aussi un rôle de conciliateur en tentant d'éviter un recours aux tribunaux lorsque le litige peut trouver une issue amiable », explique un huissier de justice, membre de la Chambre nationale des huissiers de

justice du Gabon. Exerçant une profession libérale en toute indépendance, l'huissier fait exécuter toutes décisions de justice par le biais de mise en demeure, de courriers, de commandements à payer... En fait, « nous intervenons pour faire respecter la loi », précise un autre huissier.

**Développement des compétences/ Conférence du "Campus des métiers et des compétences" à l'UOB**

**Pour la promotion de l'entrepreneuriat**

CNB

Libreville/Gabon

Accompagner les jeunes et futurs entrepreneurs et œuvrer pour la validation des acquis de l'expérience professionnelle, sont autant de points ayant sous-tendu les échanges entre les promoteurs de cette plate-forme franco-gabonaise, Charline Effah et François Rocher, les étudiants de l'Université Omar Bongo (UOB) et des enseignants porteurs de projets.



Photo : BOTOUNOU

Les conférenciers, membres fondateurs du Campus des métiers et des compétences, François Rocher et Charline Effah.

A la faveur d'une conférence-débat avec une partie des étudiants, enseignants et porteurs de projets, Charline Effah et François Rocher, fondateurs du "Campus des métiers et des compétences", ont présenté les objectifs de cette plate-forme franco-gabonaise. Lors des échanges, il ressortait, entre autres, dans l'esprit managérial des

deux associés une volonté de former, d'accompagner les professionnels dans la validation des acquis de l'expérience, de proposer des projets adaptés aux besoins réels du marché local aux entrepreneurs, puis former, encadrer les porteurs de projets sur un management adapté. « Nous sommes ici pour travailler avec les jeunes entrepreneurs et futurs

entrepreneurs gabonais, voir la possibilité de les accompagner dans leurs différents projets, tout en étant lucides, c'est-à-dire ne pas calquer sur des modèles de ce qui se fait, par exemple, en France, parce que le Gabon a ses besoins, ses objectifs de développement en matière d'entreprises. Et dans le campus des métiers et des compétences, c'est pour encourager ces porteurs des



Photo : BOTOUNOU

Des étudiants de l'Université Omar Bongo assistant à la conférence.

projets», a expliqué Charline Effah. Avant d'ajouter: « nous voulons aussi valoriser quelque chose que nous estimons être un domaine d'expertise, qui est la validation des acquis de l'expérience (VAE), c'est-à-dire le fait de capitaliser son expérience et de la transformer en diplôme. Parce que l'on constate que beaucoup de salariés, dans l'adminis-

tration publique ou privée exercent sur un poste de travail, accumulent des années et acquièrent l'expérience et les compétences assignées au poste, mais n'ont pas le diplôme requis. A ces personnes, on ne va pas leur demander de repartir à l'école, il s'agira pour elles de consigner cette expérience et les compétences assignées au poste dans un livre 2.» Tout en insistant sur la

nécessité d'implanter le "Campus des métiers et des compétences" au Gabon, pour le moment basé en France. L'autre associé, François Rocher, responsable de la formation continue dans un organisme public français, envisage un projet de partenariat avec l'UOB, à travers la création d'un institut professionnel, en vue de créer des débouchés professionnels.